

DECRET N° 87-107 du 27 Avril 1987

portant approbation du budget prévisionnel
d'exploitation et du Programme d'Investis-
sement pour l'année 1987 de la Loterie
Nationale du Bénin.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL

- VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et les Lois Constitutionnelles qui l'ont modifiée ;
- VU la Loi N° 82-008 du 30 Décembre 1982 régissant les rapports entre l'Etat, les Offices, les Sociétés d'Etat, les Sociétés d'Economie Mixte et celles dans lesquelles l'Etat a une prise de participation et fixant leur modalités de gestion ;
- VU l'ordonnance N° 6/PR/MFAE du 23 Mars 1967 portant création de la Loterie Nationale du Bénin ;
- VU le décret N° 87-38 du 13 Février 1987 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;
- VU le décret N° 84-141 du 23 Mars 1984 portant approbation des Statuts de la Loterie Nationale du Bénin ;
- SUR Proposition du Ministre des Finances et de l'Economie, le Conseil Exécutif National entendu en sa séance du mercredi 4 Mars 1987,

D E C R E T E :

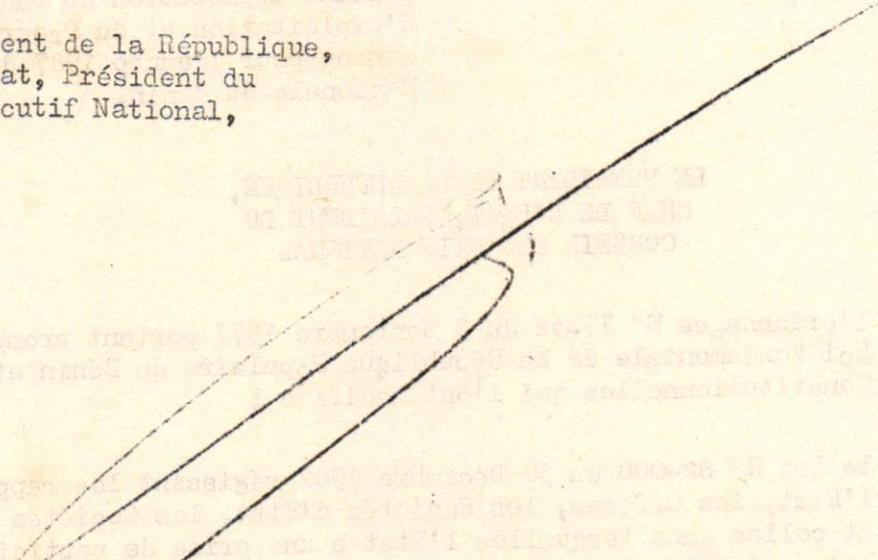
Article 1er.- Sont approuvés le budget prévisionnel et le programme d'Investissement Exercice 1987 de la Loterie Nationale du Bénin, tels qu'ils figurent en annexe à ce décret.

.../...

Article 2.- Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

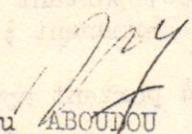
Fait à COTONOU, le 27 Avril 1987

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du
Conseil Exécutif National,



Mathieu KEREKOU

Le Ministre des Finances
et de l'Economie,



Saliou ABOUDOU

MINISTRE INTERIEUR

Ampliations : PR 6 SA/CC/PRPB 4 SGCEN 4 CP/ANR 2 CPC 2 PPC 1 SPD-DCCT-
GCONB 3 IGE 3 MFE 4 AUTRES MINISTERES 14 CRAPE LNB 4 CCIB 2 DB-DSDV-
DCOF-DCF-DTCP-DI 12 DLC-DPE 4 BCP-INSAE 4 BN-DAN 2 UNB-FAS, JEP 1 JORBB 1.-